



Réforme dépendance : Sondage sur le financement du cinquième risque

Communiqué de Presse - Créteil, le 2 février 2011

Le chantier de la [réforme sur la dépendance](#) et son calendrier viennent d'être annoncés. La question du financement de ce 5ème risque est une des thématiques centrales du débat. Les français vont devoir se prononcer sur les solutions qu'ils veulent voir adopter.

Le site www.cinquieme-risque.fr a lancé un sondage demandant aux internautes quelle solution de financement ils plébiscitaient.

Ce sondage en ligne s'est déroulé du 11/12/2010 au 20/01/2011.

La question était la suivante :

- *Selon vous quel doit être le principal système de financement du cinquième risque ?*

Les trois propositions de réponses (choix unique) étaient :

- *L'effort personnel (ex : souscription d'une assurance dépendance privée)*
- *La solidarité familiale (ex : recours à la famille lorsque le proche n'a pas les moyens, recours au patrimoine des personnes dépendantes...)*
- *La solidarité nationale (ex: principe de sécurité sociale s'appuyant sur un impôt national, journée de solidarité nationale...)*

> Les internautes se prononcent massivement pour une réforme de la dépendance financée par la solidarité nationale

Les résultats du sondage sont sans équivoque : sur un total de 200 internautes ayant participé à ce sondage en ligne, **92% ont déclaré vouloir que la dépendance soit principalement financée par la solidarité nationale.**

Les solutions relevant de la solidarité familiale, et de l'effort personnel ont reçu chacune 4% des votes.

> A propos du site [cinquieme-risque.fr](http://www.cinquieme-risque.fr) :

Le site www.cinquieme-risque.fr est un espace d'information et d'expression sur la réforme dépendance et la mise en place d'un « 5ème Risque » également nommé « Risque Dépendance » ou « Risque Perte d'Autonomie ».